

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 1^{er} novembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

LOI RELATIVE AUX RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Holder

IMMERSION EN FRANÇAIS

M. McKee

L'hon. M. Allain

M. McKee

L'hon. M. Allain

SOINS DE SANTÉ

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

IMMERSION EN FRANÇAIS

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

FRACTURATION HYDRAULIQUE

M. LePage

M. LePage

L'hon. M. Holland

M. LePage

M. LePage

M. LePage

M. LePage

L'hon. M. Holland

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Mitton

L'hon. M. Fitch

M^{me} Mitton

L'hon. M. Fitch

FRACTURATION HYDRAULIQUE

M. LePage

M. LePage

L'hon. M. Holland

IMMERSION EN FRANÇAIS

M. Bourque

M. Bourque

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque

L'hon. M. Allain

[Traduction]

LOI RELATIVE AUX RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, après avoir passé la fin de semaine à regarder ce qui se passe au sujet des relations de travail en Ontario, je ne peux m'empêcher de penser à ce qu'il adviendra dans notre province. N'oublions pas que, il n'y a pas si longtemps, notre premier ministre a rendu visite au premier ministre Doug Ford pour échanger avec lui. Le gouvernement Higgs a un bilan lamentable au chapitre des relations de travail. N'oublions pas ce dont nous avons été témoins l'année dernière, soit l'animosité et la grève. La situation était tout aussi difficile en 2019 pour ce qui est du personnel des foyers de soins. Qu'arrivera-t-il ensuite?

Bon, dans le discours du trône, il est fait usage d'un langage menaçant au sujet des relations de travail, notamment concernant les votes de grève, les lockout, la désignation de travailleurs essentiels, etc. À mes yeux, voilà qui indique qu'une ligne dure sera encore adoptée dans le cadre de la prochaine ronde de négociations qui vise cette fois-ci le personnel enseignant. Pourquoi le premier ministre propose-t-il des modifications de la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* en amont de la prochaine ronde de négociations?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, l'alarmisme fait son entrée. L'alarmisme ne cessera-t-il jamais? Nous avons fait mention de la question dans le discours du trône afin de clarifier une loi désuète qui est en vigueur depuis des décennies. L'idée, c'est d'examiner la possibilité d'éviter des altercations comme celles que nous avons connues dans le passé et la possibilité de développer un système qui fonctionne vraiment tant pour les employés que pour l'employeur. Selon moi, ce n'est pas une raison pour commencer à spéculer sur ce qui arrivera ou pas.

Nous voulons établir un programme de relations de travail et des ententes efficaces, car notre province a le vent dans les voiles. Notre province prospère et en pleine croissance dépasse largement les attentes dans tous les secteurs. Toutefois, cela entraîne pour nous des défis — des défis au chapitre des soins de santé, du logement, de l'itinérance et des défis quant à la façon de travailler qui sert les intérêts de tous. Nous voulons donc qu'une équipe travaille ensemble à la recherche de solutions, c'est-à-dire de bonnes ententes.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le premier ministre parle de tous les défis. Il est possible de répondre à tous ces défis par le paiement de salaires équitables aux gens avec lesquels il mène des négociations, mais il continue d'adopter une ligne dure. Il ne s'agit pas d'alarmisme. Le premier ministre a bel et bien rencontré, il y a quelques semaines à peine, le premier ministre Ford, lequel vient de déposer un projet de loi parfaitement identique à celui auquel le premier ministre fait

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

allusion dans son discours du trône, sauf que le gouvernement du premier ministre Ford va un peu plus loin en ayant recours à la disposition de dérogation. Verrons-nous aussi un tel recours à cette disposition? Le gouvernement y a déjà eu recours, Monsieur le président.

Le gouvernement a le devoir de négocier de bonne foi, et c'est ce que nous demandons. La négociation ne se fait pas de bonne foi. Les gens du gouvernement peuvent présenter leur position et la défendre fermement. Cela ne s'oppose pas au principe de bonne foi. Toutefois, avoir recours à un langage menaçant pour ce qui est d'apporter des modifications à la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, ce n'est pas là agir de bonne foi. Le premier ministre expliquera-t-il les mesures précises qui seront prises pour restreindre le droit de grève au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Allons, Monsieur le président, je sais que le discours était difficile à entendre, mais je suppose que le député d'en face l'a bel et bien lu, et il ne contenait pas de langage menaçant. Le discours portait en fait sur l'actualisation d'une loi désuète et la tenue de consultations avec les divers groupes syndicaux pour faire ce qui est juste, équitable et raisonnable.

De là à établir un lien entre ma visite au premier ministre Ford... Bon, c'est un peu tirer par les cheveux, Monsieur le président. Je sais qu'un tel lien pourrait appuyer les propos tenus. Il s'agit de relever la moindre chose — voilà le processus habituel que nous observons chez les gens du Parti libéral depuis de nombreuses années.

Monsieur le président, il demeure que nous voulons établir un dialogue franc et ouvert au sujet des consultations qui nous permettront de tracer la voie à suivre au chapitre des relations de travail, car notre province ne doit pas connaître de perturbations. Nous ne devons connaître à aucun égard de perturbations des services que nous fournissons, car les gens comptent sur nous. Savez-vous quoi, Monsieur le président? La population ne cesse de croître chaque année — chaque minute, en fait. Je pense que notre population se situe actuellement à 820 000. Elle a augmenté d'environ 50 000 personnes par rapport à il y a deux ans. Voilà des circonstances assez exceptionnelles, et nous ne voulons pas y mettre un frein.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le premier ministre parle des votes de grève, des délais de préavis, de la désignation de travailleurs essentiels ; il menace de faire des changements à la loi. Il parle d'avoir un dialogue ouvert, alors pourquoi ne pas avoir un dialogue sur ces éléments? Pourquoi ne pas négocier? Pourquoi le premier ministre vient-il ici avec l'idée de mettre en vigueur une loi sans négocier sur ces éléments avec les personnes concernées?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous savons que le premier ministre veut utiliser les mesures législatives pour contourner les négociations de bonne foi. Le personnel enseignant est sans contrat depuis février 2021. Il mérite le respect de ce gouvernement. Pourquoi passer par le discours du trône pour menacer de faire des changements? Je demande au premier ministre d'avoir un dialogue ouvert pour négocier ; est-il prêt à le faire?

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. À titre de ministre du Travail de la province, je tiens à indiquer très clairement que nous, de ce côté-ci de la Chambre, comprenons que la libre négociation collective est un droit auquel il ne faut pas toucher. Nous le disons depuis le début.

Dans le discours du trône, il n'était question que de modernisation et de précision. Voilà tout, Monsieur le président. Nous avons des responsabilités constitutionnelles par rapport à la libre négociation collective et nous devons consulter les deux parties. Comme le premier ministre l'a dit il y a une minute, il s'agit d'assurer une approche équilibrée tant pour les employeurs que pour les employés. C'est mon devoir en tant que ministre du Travail. Je peux garantir aux parlementaires qu'il en sera exactement ainsi.

[Original]

IMMERSION EN FRANÇAIS

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, j'ai maintenant une question pour le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Comment se sent le député de Moncton-Est par rapport à la volonté du gouvernement d'éliminer l'immersion en français?

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Eh bien, Monsieur le président, il est formidable de voir le chef de l'opposition parler de l'Ontario alors que nous parlons jour après jour, et à longueur de journée, du Nouveau-Brunswick.

[Original]

Monsieur le président, en ce qui concerne la gouvernance locale, cela fait 25 ans que nous voulions faire quelque chose. Nous avons finalement travaillé avec les municipalités, avec

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

les élus et avec les bénévoles pour faire avancer la réforme de la gouvernance locale. Je suis fier de ce gouvernement. Dans mon équipe, nous avons travaillé ensemble. La réforme de la gouvernance est tellement importante que les gens des municipalités et des DSL la veulent, Monsieur le président. Donc, pour cette raison, je suis très fier que nous allions de l'avant dans le dossier de la gouvernance locale. En tant que province, nous serons innovateurs et nous travaillerons avec les municipalités pour nous assurer qu'elles sont mieux positionnées pour l'avenir et pour les générations à venir. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, voilà qui justifie nos craintes. Le ministre ne se lève pas pour défendre le programme d'immersion en français. Il ne se lève pas pour défendre la francophonie au Nouveau-Brunswick. Je veux savoir ceci : Comment se sent-il vraiment par rapport à la volonté de son gouvernement d'éliminer le programme d'immersion en français?

[Traduction]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, la politique de division est sans borne — sans borne. Voilà un chef de l'opposition qui reçoit des ordres des tribunes et qui ne... Les questions sont sûrement les moins pertinentes que nous ayons entendues pendant la période des questions depuis probablement 25 ans, Monsieur le président.

[Original]

Je vais vous le dire, Monsieur le président. En ce qui concerne l'immersion en français, j'ai entièrement confiance dans le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Bill Hogan est une personne qui va consulter les gens — le député de Carleton. Je m'excuse, Monsieur le président. Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est une personne qui mènera une consultation et qui travaillera avec les gens. Comme vous le savez, c'est un dossier qui est ardu, car l'éducation n'est pas un domaine facile. Toutefois, Monsieur le président...

[Traduction]

Monsieur le président, les gens d'en face n'ont aucune solution. Ils veulent laisser la question tomber. Notre province croît au quotidien. Nous sommes en faveur de la croissance. Nous nous occupons des dossiers liés à l'éducation et à la santé, Monsieur le président.

Questions orales

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Cela confirme nos craintes que le ministre appuie la décision de son gouvernement d'éliminer ce programme.

Toutefois, comme le ministre a mentionné les soins de santé, je vais revenir sur des questions en matière de soins de santé. Le gouvernement fédéral a transféré 41 millions de dollars pour rattraper le retard des chirurgies dans la province — 41 millions de dollars, Monsieur le président.

(Exclamation.)

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Le rapport du premier trimestre nous a appris que les 41 millions n'ont pas été touchés et qu'ils sont toujours inscrits dans les livres. Nous parlons des temps d'attente. Le gouvernement parle d'un projet pilote. Ce que je veux savoir, précisément, c'est ceci : Qu'a fait le gouvernement avec les 41 millions de dollars du gouvernement fédéral au cours des huit derniers mois, et combien reste-t-il d'argent dans cette enveloppe?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, si le député d'en face avait été attentif, il aurait constaté que l'argent est dépensé. Cet argent est dépensé pour fournir des services aux gens de la province.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, pour ce qui est de certaines des annonces qui ont été faites, nous avons vu le Réseau de santé Horizon accroître sa capacité en matière d'interventions chirurgicales. L'annonce a été faite il y a quelques semaines. Nous voyons de plus en plus de services fournis aux gens. J'ai été très content d'assister au premier cours du programme de formation des techniciens d'urgence médicale dans la région de Moncton, c'est-à-dire le tout premier cours. Il s'agit d'une nouvelle initiative qui assurera la présence de techniciens d'urgence médicale dans les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ambulances probablement d'ici au début de l'année prochaine, en janvier. Il est intéressant de constater que ces personnes sont âgées de 19 à 62 ans, c'est-à-dire qu'il s'agit de personnes qui commencent leur carrière et de personnes qui en sont à leur deuxième ou troisième carrière. Les fonds sont investis, et ils sont consacrés à la population du Nouveau-Brunswick. Nous menons la tâche à bien.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre semble avoir du mal à nous dire où les fonds sont investis. Il parle de différentes annonces, mais nous voulons savoir si les fonds reçus du gouvernement fédéral sont consacrés aux initiatives prévues ou si le gouvernement provincial les utilise simplement pour gonfler les excédents qu'il enregistre.

Bon, lors de leur rencontre, notre premier ministre et le premier ministre Ford ont fait front commun pour demander que le gouvernement fédéral fasse passer à 35 % sa contribution consacrée aux soins de santé. Ils veulent 35 %. Cela correspond à 200 millions de dollars de plus pour le Nouveau-Brunswick, mais les parlementaires du côté du gouvernement sont incapables de nous dire ce qu'ils font des 41 millions de dollars. Ils en sont incapables alors que le gouvernement a réalisé des excédents records qui dépassent de 400 et de 700 millions de dollars les excédents prévus. Au terme du premier trimestre, une tranche de 20 millions de dollars des fonds prévus en santé n'avait pas été utilisée.

Le ministre ou le premier ministre peut-il nous dire ce que le gouvernement prévoit faire des fonds additionnels provenant du gouvernement fédéral, ou le gouvernement provincial gonflera-t-il davantage l'excédent, tout simplement?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, une fois de plus, le député du côté de l'opposition tente d'aborder un certain nombre de sujets dans l'espoir que cela fera l'objet d'une manchette ou d'un gazouillis quelconque. Voici la réalité : Nous consacrons les fonds aux gens du Nouveau-Brunswick pour améliorer leurs soins de santé. Voilà l'essentiel.

Un examen du budget de capital qui sera présenté et de certaines des mesures qui seront prises sous peu à la suite de certaines des annonces que j'ai faites permettra de constater que les fonds sont investis judicieusement et que les investissements portent leurs fruits. J'ai une déclaration à faire au sujet du programme Lien Santé NB, lequel permet de mettre en contact des patients qui n'ont pas de médecin de famille avec des fournisseurs de soins primaires. Ces fournisseurs de soins primaires offrent aux gens un service qui permet d'assurer un suivi, de les aider et d'améliorer leur santé afin qu'ils ne se retrouvent pas à l'urgence. Le gouvernement travaille à résoudre les problèmes.

[Original]

IMMERSION EN FRANÇAIS

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Nous sommes uniques au Nouveau-Brunswick et nous sommes extrêmement choyés d'être la seule province officiellement bilingue du Canada. Nos deux communautés linguistiques sont uniques et reconnues par la loi. Nous nous démarquons et nous en retirons d'énormes bénéfices des points de vue économique et social.

Pendant que la langue anglaise s'apprend facilement aux contacts de la communauté anglophone, l'apprentissage de la langue française passe principalement par l'immersion en français, et la majorité des élèves qui terminent le programme ont au moins un niveau de français conversationnel souvent plus élevé. Donc, quelles données avez-vous qui démontrent que l'élimination de l'immersion en français entraînera un meilleur taux de réussite, afin d'atteindre un niveau de conversation en français?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis entièrement d'accord avec la députée de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston. Nous vivons dans une province qui est tellement unique. Nous vivons dans la seule province au Canada qui est officiellement bilingue.

Dans ma famille, mes deux grands-mères sont originaires de Tracadie : les familles Paulin et Losier. Donc, je reconnais que nous sommes dans une province bilingue. Il n'est pas correct de dire que nous allons éliminer l'immersion en français. Nous allons transformer notre système en un système universel et inclusif pour tous nos élèves.

Je ne peux pas croire que les parlementaires du côté de l'opposition veuillent continuer un programme qui donne de bons résultats pour seulement un petit nombre d'élèves. L'ancien président de la New Brunswick Teachers' Association a souvent parlé de la composition des classes et des problèmes qui ont été créés par l'immersion en français.

[Traduction]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Dans leur *Rapport sur l'apprentissage des deux langues officielles*, les commissaires Finn et McLaughlin indiquent qu'un « programme commun pour tous offrirait logiquement moins de temps d'étude du français que le modèle actuel d'immersion française ». Le ministre peut-il expliquer comment la diminution du temps d'étude du français pour les élèves anglophones leur donnerait une meilleure occasion d'améliorer leur connaissance de l'autre langue officielle?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie la députée d'en face de sa question. Il

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

s'agit d'une très bonne question. Nous nous pencherons sur le programme d'immersion en français, mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à préciser que l'enseignement du français se poursuivra l'an prochain pour tous nos élèves des écoles anglaises. Nous n'éliminons pas l'enseignement du français.

Nous examinons les résultats du programme d'immersion. En fonction de la structure de compétence linguistique, l'objectif visé pour l'immersion en français est le niveau avancé plus, et 28 % de nos élèves l'atteignent. Nous voulons que tous les élèves de notre province atteignent un niveau de compétence conversationnelle, soit le niveau intermédiaire et le niveau auquel la députée d'en face fait allusion. Nous transformons le programme d'enseignement du français en première année pour que tous nos élèves atteignent l'objectif. Nous n'éliminons rien.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, il serait gênant que les élèves de l'Alberta aient accès à une meilleure éducation en français que les élèves du Nouveau-Brunswick. Il ne faut pas abaisser la barre à un niveau médiocre de conversation en français, mais plutôt l'élever et l'améliorer afin que de plus en plus de gens du Nouveau-Brunswick, peu importe où ils vivent, aient accès à l'apprentissage de cette langue, à cette culture et à ce qui nous rend uniques ici au Nouveau-Brunswick.

Pourquoi le gouvernement actuel essaie-t-il d'abaisser la barre? Monsieur le ministre, pouvez-vous partager les données qui ont influencé votre décision de préférer un niveau inférieur de français pour tous, même si cela se fait au détriment des jeunes qui souhaitent un apprentissage plus complet du français?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je remercie encore une fois la députée d'en face. Nous savons que le programme d'immersion fonctionne très bien pour un petit nombre d'élèves. Ces élèves atteignent les niveaux prévus. Cependant, comme l'a dit la députée, la majorité des élèves atteignent un niveau intermédiaire. De notre côté, nous voulons que chaque élève atteigne au moins ce niveau. Nous allons créer des occasions, au cours des 12 années d'études, pour ceux et celles qui veulent avoir une expérience beaucoup plus riche en français, si cela les intéresse. Ce n'est pas une question de prendre quelque chose et de l'éliminer. Sachant que seulement 30 % des gens du Nouveau-Brunswick sont bilingues, il faut traiter de ce problème.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

FRACTURATION HYDRAULIQUE

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ont été surprises de l'annonce faite dans le discours du trône selon laquelle le gouvernement ira de l'avant avec l'exploration du gaz de schiste. À un moment où les gouvernements cherchent des façons dont nous pouvons tous lutter contre les changements climatiques...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît. Monsieur le député, veuillez poursuivre.

[*Original*]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président.

[*Traduction*]

À un moment où les gouvernements cherchent des façons dont nous pouvons tous lutter contre les changements climatiques, la mesure semble un peu insensible. Comment celle-ci cadre-t-elle avec le plan provincial sur les changements climatiques présenté par le ministre de l'Environnement la semaine dernière?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, j'aimerais faire remarquer au député d'en face qu'il se préoccupe du fait que le gouvernement actuel va de l'avant avec des discussions concernant le gaz de schiste. Je pense que le député devrait peut-être aller dans l'antichambre et avoir une conversation avec sa chef, car nous pouvons lui fournir les liens vers trois différentes entrevues avec les médias datant de 2013 pendant lesquelles cette dernière a parlé à cet égard des emplois, du PIB et des possibilités pour le Nouveau-Brunswick. Étiez-vous en désaccord avec votre chef à cet égard de la même façon que vous étiez en désaccord avec elle au sujet du développement des PRM?

Monsieur le président, je suis très perplexe quant aux incohérences au sein de l'opposition officielle. Cela cause des distractions qui nous empêchent de parler de possibilités. Le député d'en face se préoccupe-t-il du fait que la planète est aux prises avec des enjeux liés à la crise énergétique et que nous sommes ici, prêts à intervenir et à parler de solutions, pas seulement pour le Nouveau-Brunswick, mais aussi pour la planète?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Je pensais que c'était notre rôle de poser les questions et celui du gouvernement de donner les réponses. C'est cela la période des questions. Mais, je pense que les parlementaires du côté du gouvernement ont mal compris ce principe. Si vous voulez être du côté de l'opposition, traversez et venez vous asseoir ici ; j'irai m'asseoir là.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président...

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre, Monsieur le ministre.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, un moratoire sur l'exploration du gaz de schiste est en vigueur et assorti de certaines conditions préalables à sa levée. L'une des conditions consiste à obtenir des renseignements clairs et crédibles au sujet de l'impact de la fracturation hydraulique sur notre santé, notre environnement et notre eau, ce qui nous permettra d'élaborer un régime réglementaire de premier plan au pays avec suffisamment de capacité de mise en application de la loi. Qu'ont fait le ministre de l'Environnement et du Changement climatique et son ministère pour satisfaire à cette condition?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirais au député d'en face que nous discuterons des aspects de la mise en valeur du gaz de schiste et du gaz naturel, ainsi que du moratoire qui a été instauré. Ce moratoire a été instauré par un gouvernement dont la conseillère est aujourd'hui chef du parti qui constituait ce gouvernement, laquelle était, en 2013, en faveur du gaz de schiste. Ne perdons jamais de vue qu'il s'agit pour nous d'un très, très grand conflit.



Questions orales

Quand nous parlons de préoccupations à l'égard du moratoire et des conditions qui y sont liées, le député d'en face n'est-il pas du tout préoccupé, compte tenu des circonstances que nous avons observées par rapport à un avenir énergétique changeant et des difficultés que nous avons connues... La semaine dernière, la députée de Memramcook-Tantramar a dit éprouver de la honte par rapport à la discussion sur le gaz naturel. Y a-t-il quelqu'un qui a honte du fait que, ailleurs dans le monde, le charbon fasse son retour cet hiver — le retour du charbon cet hiver? Vous préoccupez-vous de l'environnement ou vous préoccupez-vous seulement de votre région?

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, nous vivons une crise en matière de recrutement et de maintien en poste dans notre secteur des soins de santé. Cette crise a entraîné des fermetures de services des urgences dans les hôpitaux ruraux comme celui de la ville où j'habite, soit Sackville. Les gens sont priés d'éviter de se rendre au service des urgences des hôpitaux urbains. Notre système de santé public manque de médecins, de personnel infirmier, de technologues en radiation et d'anesthésiologistes.

Dans les circonstances, je suis très préoccupée par le plan du ministre de la Santé visant à ouvrir notre système de santé public à la concurrence du secteur privé. La semaine dernière, j'ai reçu une lettre signée par près de 100 personnes du Nouveau-Brunswick préoccupées par la possibilité que notre système de santé public s'érode davantage, notamment en raison du recours aux services de la compagnie de soins virtuels eVisitNB et du Centre d'ophtalmologie Acadie-Bathurst. Nous avons déjà constaté une tendance à la privatisation de la gestion en raison du recours à Services de santé Medavie pour la gestion d'autres services tels qu'Ambulance Nouveau-Brunswick et Lien Santé NB.

Pourquoi le ministre de la Santé favorise-t-il la constitution d'un secteur privé de la santé qui fera concurrence à Horizon et Vitalité au chapitre des ressources humaines?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai le plaisir de parler de certaines des réussites que nous avons concrétisées au Nouveau-Brunswick. Je les qualifie de réussites, car nous avons amélioré la communication entre les gens du Nouveau-Brunswick et les fournisseurs de soins primaires qui peuvent les aider relativement aux problèmes de santé qui les touchent au quotidien. Oui, le service eVisitNB permet à des gens de faire renouveler des ordonnances, de faire examiner des éruptions cutanées, d'être aiguillés vers d'autres médecins et d'obtenir des rendez-vous. Le tout est payé au moyen de la carte d'Assurance-maladie, et pas d'une carte Visa. Il s'agit de soins de santé publics. Monsieur le président, il s'agit de soins de santé publics qui sont couverts par l'Assurance-maladie. Compte tenu du nombre de fournisseurs dans la province, eVisitNB constitue le moyen d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous pouvons parler de la clinique à Bathurst, une initiative que de très nombreuses personnes ont effectivement applaudie. En fait...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Le ministre de la Santé n'a pas répondu à ma question et il confond les enjeux. Nous assistons à un affaiblissement du système de santé public par un renforcement de la participation du privé. Le ministre ne comprend pas, Monsieur le président. Nous devons travailler au maintien en poste du personnel infirmier dans notre secteur public de sorte que celui-ci veuille continuer à travailler au sein des réseaux Horizon et Vitalité, sans être en concurrence avec le secteur privé.

Aucun profit ne devrait être dégagé de la privatisation et de l'externalisation d'une partie de notre système de santé, mais c'est exactement ce qui se passe, Monsieur le président. Les gens du Nouveau-Brunswick accordent de l'importance à notre système de santé public. Nous nous attendons à ce que les interventions chirurgicales soient effectuées par des médecins de notre province qui ne travaillent pas pour de grandes sociétés. Or, une fois que les sociétés font partie de l'équation, de nombreuses grandes compagnies cherchent à réaliser des profits. Alors, Monsieur le président, pourquoi le ministre de la Santé ouvre-t-il la voie dans la province à la prestation de soins de santé par des sociétés?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je pense que la députée d'en face obtiendrait un certain nombre de signatures de médecins rémunérés à l'acte qui exercent dans la province et assurent un service à la population du Nouveau-Brunswick depuis des années — depuis bien des années. Il s'agit — tout à fait — du même modèle. Un médecin facture des frais, qui sont couverts par l'Assurance-maladie. Le médecin s'occupe de l'équipement et du personnel de son cabinet, que ce soit le personnel infirmier immatriculé, le personnel administratif ou le personnel chargé de la transcription.

Il s'agit du même modèle — le même — qui est appliqué dans la région de Bathurst. Je conseillerais à la députée d'en face d'aller visiter la clinique et de parler au Dr Javidi pour qu'elle comprenne qu'il s'agit d'un prolongement des services offerts par Vitalité — qui sont couverts encore une fois par l'Assurance-maladie, et non par MasterCard. Il s'agit bien de soins de santé publics. D'ailleurs, l'initiative permet en fait de prolonger la carrière de certaines infirmières immatriculées, car...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Je crois que vous avez posé trois questions.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Je n'ai pas besoin de voir votre feuille.



[Original]

FRACTURATION HYDRAULIQUE

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas si j'ai manqué quelque chose au cours de la dernière fin de semaine, mais on croirait qu'il y a eu un remaniement ministériel, étant donné que j'adresse mes questions au ministre de l'Environnement et du Changement climatique, mais, chaque fois, c'est le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie qui se lève. Alors, je pose maintenant ma question au ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, une autre condition du moratoire, c'est d'avoir un plan qui atténue l'impact sur nos infrastructures publiques et qui traite de questions comme celles de l'évacuation des eaux usées. Comme vous le savez, la Nouvelle-Écosse n'acceptera absolument pas les eaux usées du Nouveau-Brunswick. Quel est l'état d'avancement du plan du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, et comment cette question a-t-elle été abordée par son ministère, et non par le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirai au député d'en face que le ministre de l'Environnement, le ministre des Ressources naturelles, le ministre de l'Énergie et le Cabinet du premier ministre ont travaillé en étroite collaboration au dossier. Nous travaillons de concert avec le ministère des Affaires autochtones. Nous travaillons avec divers ministères pour discuter de l'occasion qui se présente à nous.

Il s'agit d'un enjeu de notre campagne électorale en 2018. Nous avons dit que nous appuierions la mise en valeur responsable de nos ressources naturelles ici au Nouveau-Brunswick, qui est très importante, qui pourrait jouer un rôle dans la réduction des émissions à l'échelle mondiale et qui pourrait permettre aux endroits contraints à un retour au charbon de se tourner vers une solution avec moins d'émissions. Je dirais que nous pourrions tout à fait obtenir l'avis de divers ministres. En ce qui concerne la mise en valeur des ressources, nous avons dit que tous y participeraient et que la sécurité, la responsabilité environnementale et la viabilité économique — tous les aspects — seraient prises en compte, Monsieur le président.

IMMERSION EN FRANÇAIS

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, je dois prendre la parole au sujet des propos qu'un des ministres a prononcés plus tôt. Quand nous parlions de l'immersion en français, le ministre de la gouvernance locale a dit : Eh bien, les Libéraux ne proposent aucune solution. Je donnerai au ministre une solution : ne rien changer au programme ; ne pas y toucher. Il s'agit du meilleur programme qui fonctionne actuellement au Canada. Il faut le laisser tel quel.

Dire que l'élimination du programme en première année n'élimine rien est une grave erreur.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. Je rappelle le député à l'ordre.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci de gérer l'enfantillage de l'autre côté.

Voyons, il est complètement insensé de dire que les gens d'en face ne touchent à rien alors qu'ils éliminent le programme en première année.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Monsieur le ministre.

[Original]

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Maintenant, j'ai une question pour le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, parce qu'il est supposément le francophone de service de ce gouvernement. Que va-t-il faire en ce qui a trait au respect de la *Loi sur les langues officielles*? Que va-t-il faire?

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, lors d'élections partielles, au cours de l'été, un homme a été élu pour représenter la circonscription de Baie-de-Miramichi—Neguac.

C'est un homme de Neguac. En fait, je crois que c'est Lagacéville. C'est une personne qui aime le Nouveau-Brunswick. C'est pour cette raison que le nouveau ministre responsable de la Société de développement régional est dans notre caucus.

Et si la nouvelle chef libérale pouvait décider dans quelle circonscription elle veut se présenter, entre Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, Restigouche-Chaleur et Dieppe,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

nous aurions d'autres élections partielles. Il n'y en a pas tout de suite ; nous attendons encore.

Monsieur le président, je suis un fier francophone. Je suis un diplômé de l'Université de Moncton. Je suis un Acadien. Je peux vous garantir que, lorsque nous allons faire la révision de la *Loi sur les langues officielles*, nous allons la faire en équipe pour le bien de tout le Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

